

(N^o 215.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Frédéric Adolphe Munch*, professeur de musique à Namur.

(Voir le N^o 215 de la Chambre des Représentants, session 1843-1844.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né, en 1809, dans l'électorat de Hesse-Cassel. Il s'est toujours occupé de musique, a servi dans l'armée de son pays, d'où il a été démissionné honorablement en 1831.

Il s'est engagé comme musicien gagiste en 1833, dans le 10^e régiment de ligne belge.

Il a obtenu son congé en 1835, et s'est fixé à Namur, où il a épousé une femme belge dont il a un enfant. Il est professeur de musique à Namur, dont les Autorités ont donné des renseignements très-favorables sur sa moralité, et ont appuyé sa demande en Naturalisation ordinaire votée par la Chambre des Représentants, à la majorité de 41 suffrages contre 7.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.